

Fréhel

L'entreprise Richeux-Le Tohic se forme et s'informe



Anne-Victoire Veille, formatrice de l'agence A2CH ; l'équipe de l'établissement, Jérémy Cholet, Antoine Philippe, Didier Coquelin, Nadine Le Tohic, Guillaume Leterrier et Dany Le Tohic.

Jeudi, les personnels de l'entreprise Richeux-Le Tohic étaient en formation professionnelle. « **Elle est obligatoire pour les entreprises qui effectuent des travaux de mise aux normes d'accessibilité dans des locaux d'établissements recevant du public (ERP) et dans les logements d'habitation** », explique Dany

Le Tohic

Le programme va leur permettre d'être capables d'élaborer et de proposer des solutions techniques répondant aux besoins de la clientèle, par exemple pour l'adaptation de l'habitat liée aux contraintes du vieillissement.